

### Initiatives ministérielles

Le gouvernement s'est souvent servi dans le passé de la privatisation comme moyen politique. Nous l'avons vu dire qu'il ne privatiserait jamais Air Canada, et que s'est-il produit? La privatisation de cette société. Encore une fois, cela prouve bien qu'on ne peut pas se fier aux promesses du gouvernement.

Je voudrais seulement lire une observation faite par le ministre chargé de la Société canadienne des postes. C'est un article paru dans l'*Ottawa Citizen* du 1<sup>er</sup> mai 1992 où le ministre affirme qu'une privatisation immédiate n'est pas envisagée. Mais d'autre part, cet article ajoute: «Il a refusé d'exclure une privatisation dans l'avenir. Il s'est contenté de dire que cela ne se produirait pas avant les prochaines élections.»

C'est une réserve qui n'en est pas vraiment une, et je dirais que le ministre prévoit dans ses plans d'ensemble que, si les conservateurs sont réélus aux prochaines élections, et ce seul fait, comme nous le savons, est extrêmement douteux, mais que Dieu nous en préserve, s'ils étaient réélus aux prochaines élections, nous pouvons voir très clairement d'après les commentaires du ministre cités dans l'article de mai, paru dans l'*Ottawa Citizen* qu'il a l'intention de privatiser la Société canadienne des postes, de vendre cette société au secteur privé et de réduire encore les obligations du gouvernement envers les Canadiens.

Encore une fois c'est le ministre responsable de la Société canadienne des postes qui parle et que je cite: «Si je devais parier, je dirais que d'ici deux ou trois décennies, tous les services postaux seront privatisés dans le monde, et cela ne me dérangerait pas si le Canada était le premier pays à le faire.»

Eh bien, c'est écrit noir sur blanc. Le ministre dit non seulement qu'il veut privatiser les services postaux au Canada, mais qu'il souhaiterait que notre pays soit le premier à le faire.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de cas où l'utilisation des services postaux aux comptoirs des détaillants est souvent en fait avantageuse pour le public, mais cela ne justifie pas de pêcher par excès de zèle et de fermer pratiquement tous les comptoirs postaux ruraux que nous connaissons maintenant et, je pense, un grand nombre de comptoirs urbains, le moment venu.

• (1610)

Cela ne justifie pas le gouvernement de porter atteinte à la qualité du service que la population canadienne espère et, pour répéter ce que je prétends, cela ne le

justifie pas de porter atteinte aux collectivités rurales qui dépendent du bureau de poste, pas seulement en raison du courrier, mais parce qu'il fait partie du mode de vie communautaire.

Le ministre persiste à dire que ce projet de loi est simplement conçu pour que les employés soient fiers d'appartenir au service postal du Canada. Ce n'est pourtant pas cela qui va éliminer les problèmes que la société a eus dans le domaine des relations de travail. Ces problèmes sont profondément enracinés dans une longue histoire de méfiance entre syndicat et administration, une méfiance amplifiée, je prétends, par des années de mauvaise gestion.

La société a rarement négocié de bonne foi avec ses employés. Toutes les concessions obtenues par les travailleurs résultent de négociations hostiles et souvent très âpres. Il y a une telle liste de problèmes que les employés de la Société canadienne des postes sont loin d'être fiers de leur situation.

Il y a actuellement plus de 100 000 griefs enregistrés en souffrance. Voilà plus de six mois que la loi de rappel au travail a été adoptée. Qu'a fait le gouvernement depuis? Absolument rien. Il laisse le *statu quo* prévaloir. Il n'y a toujours pas d'entente, même si les employés sont retournés au travail, contre leur gré, avec l'espoir que le gouvernement tiendrait ses promesses de forger un accord qui satisferait la société et ses employés.

Y a-t-il un accord? Y a-t-il même un accord en vue? À mon avis, ce n'est pas le cas. Cela montre seulement le manque de confiance qui existe entre les employés de la Société canadienne des postes, en fait, entre tous les employés membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Cela montre encore une fois pourquoi on ne peut faire confiance à ce gouvernement et pourquoi on ne lui fera pas confiance à l'avenir.

Le syndicat a fait ce qu'on lui avait demandé. Les employés sont retournés au travail. La Société canadienne des postes n'a pas fait ce qu'elle avait accepté de faire, c'est-à-dire présenter une convention raisonnable pour protéger ses employés.

Si le gouvernement et la Société canadienne des postes veulent créer un climat de bonne entente, ce n'est pas en adoptant cette mesure législative qu'ils y parviendront, mais simplement en respectant les engagements qu'ils ont pris et en dotant les employés d'une convention collective.